



L'Agenda 21, une nouvelle culture territoriale

Actions d'accompagnement du Comité 21

A toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre de votre Agenda 21, le Comité 21 propose ses outils et services d'accompagnement pour aider à vous former, à conduire votre projet, à élaborer et mettre en œuvre votre Agenda 21, à l'évaluer et enfin à le promouvoir.

>> Des journées de formation et d'échanges

- Sessions de formations pour les élus et les agents, 2 fois par an
- Journées d'échanges sur les Agenda 21 (thèmes : éducation au développement durable, biodiversité, attractivité du territoire, santé, ...)
- Groupes de travail thématiques (ville durable, mobilisation des équipes, tourisme durable, stratégie RSE des entreprises, ...)

>> Un accompagnement personnalisé

- Réunions avec les élus et le service développement durable pour identifier les besoins, les enjeux stratégiques, les contacts à instaurer, les réseaux ressources, les bonnes pratiques
- Aide à la définition de la feuille de route (étapes, calendrier) et à la préparation des différentes étapes (définition du dispositif de concertation, d'évaluation, organisation d'événements)
- Relecture et formulation de recommandations sur les documents composant l'Agenda 21 : diagnostic, programme d'actions et aide à l'identification des axes prioritaires à investir

>> Des outils

- Mise à disposition d'une boîte à outils pour l'élaboration d'Agenda 21 local sous l'espace adhérent du site www.comite21.org : plus de 130 documents ! (supports de formation, cahiers des charges, ressources média, listes des partenaires financiers et techniques, exemples de diagnostics et de plans d'actions...)

>> Des supports de mise en réseau et de promotion

- Mise en réseau avec des adhérents du Comité 21 (collectivités, associations, entreprises, établissements publics, établissements d'enseignement supérieur...) : échanges de bonnes pratiques, groupes de travail, rencontres-débats, voyages d'étude...
- Valorisation de vos initiatives (actualités, bonnes pratiques, innovations) dans les publications du Comité 21 (Infos 21, Notes 21, Dépêche, sites Internet, ...), et à travers vos interventions dans les manifestations et groupes de travail du Comité 21
- Promotion des Agenda 21 exemplaires à travers l'organisation du concours des Rubans du développement durable



contacts

Antoine Charlot – responsable du programme « Territoires durables » - 01 55 34 75 24 - charlot@comite21.org

Elise Gaultier - chargée de mission « Territoires durables » - 01 55 34 75 27 - gaultier@comite21.org